

chacun fait cuire son souper; ceux qui ont des tentes les montent, les autres couchent sous leurs charrettes, qui sont toutes couvertes de peaux et à l'abri de la pluie. On a soin, autant que possible, de camper où il y a du bois; le guide avertit s'il ne doit pas y en avoir pour l'autre campement où même pour plusieurs: alors chacun prend quelques morceaux de bois sur sa charrette; et si ce bois vient à manquer avant d'arriver où il y en a, on fait, en ce cas, du feu avec du fumier de vache, qui ne manque pas dans les endroits fréquentés par les troupeaux de bisons qui parcourent ces prairies.

On traverse ordinairement les rivières à gué. On a soin de diriger sa marche pour les passer à leur source, surtout dans les printemps; on fait des ponts sur celles qui ne sont pas guéables, et si elles sont trop larges pour que des arbres atteignent d'une rive à l'autre, alors on fait un radeau sur lequel on met le bagage, ainsi que ceux qui ne peuvent traverser à la nage; ce radeau est poussé avec des perches, si la rivière est large, ou tiré avec des cordes attachées de chaque côté: avec l'une on le conduit d'un côté et avec l'autre on le ramène pour le charger de nouveau. Toutes les rivières qui se trouvent sur cette route sont étroites et guéables en été. Avec cette marche lente, la caravane arriva au Mississippi le 22 juillet, un peu plus haut que l'entrée de la Rivière des Sables qu'elle traversa sept ou huit fois avant d'y parvenir; quoique le Mississippi eût beaucoup baissé, il était encore très haut, large et rapide à l'endroit où la caravane de l'année précédente l'avait traversé à gué. Les personnes traversèrent dans des canots d'écorce, qui furent loués des Sauvages qui se trouvèrent là heureusement. Il en fut de même du bagage; les charrettes furent conduites au large, attachées par trois avec les canots et ensuite tirées avec des cordes dont les canots conduisaient un bout à terre. La caravane côtoya ensuite la rive gauche du Mississippi, traversa les petites rivières St. François et du Rum et arriva à la chute St. Antoine le 29, vers midi. La chute St. Antoine n'a que 16 ou 17 pieds de hauteur; elle est à environ deux lieues plus haut que le fort Snelling. L'évêque de Juliopolis se rendit le soir à St. Paul, trois lieues plus bas que ce fort et sur la rive gauche du Mississippi. Les habitants de cette place sont presque tous originaires de la Rivière Rouge. Il y a une petite chapelle dédiée à St. Paul: c'est du nom du patron de cette chapelle qu'est venu le nom de la place. Il y eut la messe le lendemain, 30 juillet. Mr. Galtier qui desservait le poste de St. Paul et celui de St. Pierre sur la rive droite du Mississippi à l'entrée de la Rivière St. Pierre, était à Dubuque. Sur la rivière St. Pierre, il y a des villages sioux. Un prêtre du diocèse de Dubuque, M. Ravoux, demeure au milieu d'eux depuis trois ans; il a appris leur langue, dans laquelle il a composé un catéchisme, qu'il a fait imprimer. Un second prêtre, M. Godfert, lui a été adjoint au mois d'août dernier. Le lundi, 1er août, l'évêque de Juliopolis se rendit vis-à-vis la Rivière St. Pierre et aussi du fort Snelling qui est sur la même rive droite, traversa le Mississippi et alla s'emparer de la maison de M. Galtier où il n'y avait personne. Le lendemain, il arriva un bateau à vapeur sur lequel était M. Galtier, qu'il ne put voir que quelques heures, ne voulant pas perdre l'occasion du bateau qui repartit le même jour. *A continuer.*

M. L'ÉDITEUR,

La reconnaissance me fait aujourd'hui un devoir de citer à l'admiration du public la bienfaisance de l'Honorable Seigneur de Terrebonne, M. Masson, qui s'est montré si sensible au malheur de mes infortunés paroissiens. Après

le départ de leurs compagnons, avaient entendu les coups de fusil qui avaient été tirés la veille; ils avaient cru que leurs gens avaient été attaqués par les Sioux et même tués, ce qu'ils crurent certain en ne les voyant pas revenir le soir, ainsi qu'ils avaient promis. Croyant donc leurs compagnons morts et se trouvant en danger eux-mêmes, ils s'étaient retirés dans une petite île et avaient fait le sacrifice de leurs chaudières, ils coupèrent déjà leurs canots en pièces; lorsque ceux qui allaient chercher le canot les appelèrent, ils ne répondirent pas; ayant entendu hennir le cheval qui menait la charrette, destinée à porter le canot, ils furent encore plus effrayés; sachant bien que leurs gens n'avaient pas de chevaux. Enfin, ceux qui les appelaient se firent connaître, ils vinrent alors les chercher. Tous visitèrent le camp et y passèrent la journée, cherchant à égayer, par leurs chants et leurs danses, ceux qui auraient mieux aimé les voir loin, car ils les forcèrent, pour ainsi dire, de passer très inutilement, tout le jour sans marcher, menaçant de tuer tous les animaux, si on partait. Du reste ils ne firent aucun dommage; ils demandèrent seulement un peu de poudre et quelques balles, pour tuer des animaux en s'en retournant; chacun leur en donna un peu. L'évêque de Juliopolis leur dit: "retournez dans votre pays, les Sioux ne vous ont point fait du mal, au moins dernièrement. Le grand maître défend de tuer ses semblables sans raisons. Vous êtes en petit nombre et vous pourriez vous faire tous tuer. Nous ne vous donnerions pas de munitions, si nous savions que vous dussiez aller attaquer les Sioux. Nous allons dans leur pays, nous autres, et s'ils savent qu'ils ont été tués avec des balles que nous vous avons données, ils se vengeront sur nous." Il paraît qu'ils ne suivirent pas ce conseil, car ce sont probablement quatre de cette bande qui allèrent voler des chevaux, dans un camp de Sioux, quelques jours plus tard, et qui furent tués tous quatre; ils tirèrent un Sioux en se défendant. C'est ce que l'évêque de Juliopolis apprit en embarquant sur le bateau-à-vapeur, à la rivière St. Pierre. Dans ce moment là, les Sioux et les Sauteurs s'assemblèrent au fort Snelling pour faire la paix; ils la firent en effet quelques jours plus tard. Elle n'est pas ordinairement de longue durée.

leur avoir gracieusement offert la somme de £125 pour les aider à reconstruire leur Église, il vient de leur promettre une cloche du poids de mille livres que nous recevrons le printemps prochain.

Pénétrés de la plus vive reconnaissance envers leur digne et généreux seigneur les habitants de Ste. Anne des Plaines voulurent lui présenter l'adresse suivante:

A L'HONORABLE JOSEPH MASSON,
Seigneur de Terrebonne.

Honble. Monsieur.—La sensibilité que notre déplorable malheur excitée dans votre ame généreuse nous a beaucoup consolés dans notre affliction. Notre désastreux incendie nous avait plongé dans une profonde consternation; notre courage était abattu à la vue des tristes ruines de notre belle église, nous nous sentions incapables de la reconstruire sans être puissamment aidés. Nous perdions l'espoir de nous réunir bientôt dans le temple du Seigneur, dans ce lieu si vénérable, si cher, où nous avons goûté tant et de si douces consolations. Mais, honorable Monsieur, vos libéralités ont relevé beaucoup notre courage; en nous tendant une main secourable, vous avez fait renaître l'espérance dans nos cœurs affligés.

Qu'il est doux pour nous de pouvoir aujourd'hui vous donner un témoignage public de notre vive reconnaissance qui ne finira qu'avec notre vie! Votre nom sera prononcé par nous et nos enfants avec respect et gratitude. Rien ne pourra effacer de nos cœurs votre souvenir que la vue de vos bienfaits nous rappellera toujours. Amenés par la reconnaissance, nous entreprenons souvent dans notre temple que vous nous aidez à reconstruire, pour prier le Seigneur de répandre sur vous et sur votre estimable famille ses plus abondantes bénédictions et de vous accorder dans le ciel la récompense de vos œuvres charitables.

Ste. Anne des Plaines 19 novembre 1841.

L'Honorable M. Masson me pardonnera bien sans doute la liberté que j'ose prendre de publier ici la flatteuse et bienveillante réponse qu'il daignera faire à cette adresse.

Manoir de Terrebonne, ce 27 novembre 1843.

A Messire Lagorce et

Messieurs les paroissiens de Ste. Anne des Plaines,

Monsieur,—J'ai l'honneur d'accuser la réception de votre respectée communication me remerciant de l'aide que je vous fais en ce moment d'une somme de trois mille francs et d'une cloche de mille livres pesant pour vous aider à surmonter la perte que vous venez de subir par l'incendie de votre belle église, que la Providence a voulu laisser détruire par les flammes. Mais il ne faut pas nous laisser abattre par le chatiment que Dieu veut bien nous envoyer, ce n'est probablement que pour nous éprouver. Il faut réunir tout notre courage afin de rétablir ce temple pour la plus grande gloire de Dieu et pour notre salut. La Providence est grande et l'union fait la force; en conséquence il faut tous marcher ensemble et rétablir cette Église, sans murmure ni division. Permettez moi, mes chers Messieurs, de vous recommander l'union et du zèle. On vient à bout de tout dans ce monde, lorsque nous avons l'aide de Dieu; réunissons donc nos prières, afin que cette belle œuvre soit accomplie promptement.

Comme je me propose de m'absenter pour un long et pénible voyage, je me recommande à vos bonnes prières, afin que je puisse avoir l'avantage de m'unir à vous tous encore une fois.

Je vous prie de me croire,
Mes chers et excellents paroissiens de Ste. Anne,
Très respectueusement votre très humble serviteur,
JOSEPH MASSON.

Après avoir fait connaître la générosité de l'hon. seigneur de Terrebonne, qu'il me soit permis de citer ici les noms des personnes bienveillantes qui ont daigné venir au secours de mes infortunés paroissiens. Que nos bienfaiteurs veuillent bien me pardonner, si, en le faisant, je blesse leur modestie, je me croirais coupable d'ingratitude en taisant leurs noms. Les généreux habitants de Terrebonne, à l'exemple de leur seigneur, ont été bien sensibles à notre déplorable malheur. 50 piastres ont été recueillies dans une collecte qui fut faite dans l'église. Dans de semblables collectes faites à St. Vincent, à St. Lin les offrandes ont été assez abondantes. Nous avons aussi reçu quelques dons à Ste. Thérèse et de plusieurs communautés religieuses. M. Prévost, notaire de Terrebonne, mérite notre gratitude pour les secours inappréciables qu'il nous a rendus et pour les dons que nous avons reçus de sa libéralité. Messieurs Fabre, Rom, Trudeau, J. Roy, Leprohon, Hudon, Beaudry, Asselin et Durocher méritent bien aussi notre reconnaissance pour leurs généreux dons. Que tous ceux qui nous ont secourus dans notre malheur soient persuadés que mes paroissiens ne sauraient oublier leurs libéralités et qu'ils conserveront toujours pour eux des sentiments de reconnaissance; ainsi que leur pasteur.

I. LAGORCE,

Ste. Anne 12 décembre 1843.



BULLETIN.

Dimanche dernier Mgr. Provencher a conféré le diaconat à M. Joseph André Laurent Provençal, dans l'église de la Providence.

Il y a déjà quelques semaines que nous n'avons pas eu le plaisir de recevoir le *Propagateur Catholique* de la Nouvelle-Orléans.